

COMITE TECHNIQUE de l'ONCFS

Séance du 29 novembre 2011

REPRESENTANTS

SNE-FSU

TITULAIRES

Jean marc MARSOLLIER

Isabelle HEBA

Thierry CHEVRIER

David THILLET

SUPPLEANTS

Jérôme CABELGUEN

Laurent RETIERE

Denis REUDET

Christophe HIRIART

ORDRE DU JOUR du CT

Point n° 1 Approbation du procès verbal du CTP du 22 juin 2011 et suivi des avis

Point n°2 : contrat d'objectif

Questions diverses.

Ce premier comité technique, s'est réuni comme à l'accoutumée à Wagram au siège de l'Oncfs dans sa nouvelle composition : **9 sièges pour les représentants des personnels** répartis ainsi : 4 pour le SNE-FSU, 3 pour l'UNSA Ecologie, 1 pour la CGT environnement et 1 pour la CGC Effa.

L'administration est représentée par Jean Pierre POLY, Directeur général et Jocelyne KOE, Directrice des Ressources Humaine.

La parité n'existe plus, l'administration, peut toutefois s'ajointre des experts, pour traiter des différents sujets abordés et prévus à l'ordre du jour.

Point n° 1 Le suivi des avis du précédent CTP de juin, a permis de faire le point sur différents dossiers en cours.

Le changement d'arme de service : changement d'arme commune avec l'ONEMA, marché exécutable 2^{ème} semestre 2012, la position sur le marché interviendra début 2012. La formation des formateurs n'est pas encore mise en place et validée. Le représentant de l'UNSA intervient à propos du nouveau ceinturon présenté au dernier CTP. Pour des mesures de sécurité, la DF dissociera l'achat du ceinturon à l'obtention de l'arme.

Comptage aux phares : un nouveau texte en préparation, permettrait de pouvoir réaliser les comptages sur les routes ouvertes à la circulation, moyennant des aménagements de sécurité routière sur les véhicules.

Marché téléphonie : voir la note diffusée dans les services, la moyenne par agent est mutualisable par région, donc pas de restriction abusive à 1h45/ agent, le bon sens doit primer ! les négociations pour faire baisser le coût des sms en cours avec Orange...

Politique immobilière : le Schéma pluriannuel immobilier est consultable sur *l'intranet DF circulaire*. *Le comparatif permet d'identifier les sites qui sont dans le rouge* ! Le schéma immobilier de l'établissement tiendra t'il face aux demandes des tutelles de rejoindre des locaux administratifs. Le DG présente le cas de la Sarthe, imposé par l'Etat avec en prime une participation de 250 00 euro aux travaux de remise en état !

Les réserves gérées par l'ONCFS : nous intervenons sur la dépréciation des personnes des réserves. Le DG répond, qu'il devra répondre à un marché public, seulement pour être opérateur Natura 2000 ce qui permet de ne pas

émarger sur le budget de l'établissement et cela n'impute pas sur les ETP de l'établissement. (Exemple du golfe du Morbihan c'est Natura 2000 qui finance le poste) pour d'autres types de réserves, comme des réserves naturelles ce n'est pas le cas. Le SNE-FSU : on reste donc sur des emplois précaires ? Le DG : ce sera géré au cas par cas.

Brigade de Mayotte : Le SNE-FSU demande où en est-on de la convention ? La convention n'est toujours pas finalisée avec les autres partenaires. Cela devrait être bouclé pour le début l'année prochaine, avec des agents mis à disposition par l'Onema, les aires marines protégées et la collectivité territoriale.

ALD : à la demande du SNE-FSU sur l'évaluation de la prestation, la DF répond, qu'au final on se rend compte qu'il y a des services où cela se passe bien. Il n'est pas satisfait du résultat, cela prend beaucoup de temps. Il reste un peu plus d'un an. Le DG propose qu'un rapport soit remis à la tutelle sur le bilan de cette convention qui nous fut imposée.

Point n°2 : Présentation de la version finalisée du contrat d'objectifs 2012.2014.

Avant que ne soit présenté le contrat d'objectifs 2012-2014, nous avons demandé la parole pour lire la déclaration liminaire du SNE-FSU-FSU. (voir document joint)

En juin dernier lors de la présentation du projet de contrat d'objectifs 2012-2014, Jannick Doignon était intervenu tout d'abord en Conseil d'administration, puis nous avons déclaré en CTP que nous nous abstiendrions de participer à la concertation « au travers les nouvelles restrictions gouvernementales concernant tant les effectifs que le budget de fonctionnement, nous estimons que ce contrat fixe non des objectifs mais bien des limites. C'est préparer notre établissement à une cure à la mode grecque. C'est aussi, comme nous l'avons prévu depuis un certain temps, un démantèlement programmé qui conduira l'ONCFS à ne plus pouvoir remplir ses missions. Faute de pouvoir délocaliser notre établissement et ses personnels comme on le fait d'une entreprise on les prépare, avec ces nouvelles contraintes, à ne plus devenir que l'ombre d'eux même ».

Le SNE-FSU ne participerait à aucune réunion sur ce dossier, les dés étant pipés et les décisions prises à l'avance à Bercy et Matignon et non dans une quelconque réunion dite de « concertation ».

Nous nous retrouvons seuls, face aux autres OS, qui ont souhaité poursuivre la concertation !

Lors du CT de novembre, à l'issue de la présentation de la version finalisée du contrat d'objectifs 2012.2014, l'UNSA, a fait une déclaration se positionnant contre ce contrat d'objectifs ! La CGT partage la déclaration du SNE-FSU, mais pas sur le C.O., il n'a pas d'objection de principe, ne faisant pas de lien entre les mesures budgétaires et les moyens humains. La CGC trouve côté opérationnel manque dans ce C.O.

Le Dg fera remonter les déclarations faites, si la règle du jeu venait à changer pendant ce C.O. il se donne le droit de l'adapter en conséquence. Il tient à ce qu'il soit signé par les ministres de tutelles et non pas par leurs représentants. Des fiches opérationnelles seront réalisées en concertation avec les OS.

LE VOTE sur ce point : SNE-FSU-FSU 4 abstentions ; UNSA 3 contre ; CGT 1 pour ; CGC 1 pour

conventions LPO/ONCFS : le président du CA de l'ONCFS M. SABAROT considérait au printemps, « qu'il convient de suspendre l'instruction de ces projets de partenariat et demande que le Ministère chargé de l'Ecologie organise au plus haut niveau une rencontre entre LPO, FNC et ONCFS ». **Le SNE-FSU est intervenu auprès de la ministre**, nous serons reçus par son cabinet le 6 décembre prochain. Nous profiterons de cette entrevue pour aborder les dossiers d'actualité (statut des personnels non titulaires, avancement corps de l'environnement, effectifs, ...)

Partenariat douanes/oncfs : pour H.GEANT, directeur de la police, la convention porte sur des échanges de formation, collaboration au niveau national renseignements douaniers et BMI cites, avec une collaboration au niveau régional et départemental des deux établissements. C'est la douane qui est venue chercher l'oncfs !